

Conseil de Gestion du Watt Citoyen

Mardi 5 décembre 2017, 19h à Aubais

Relevé de décisions

Présent.e.s (8 personnes) :

- Jean-Baptiste Boinet (LUXEL)
- Clarisse Dulac (Enercoop LR)
- Josiane Flattet (ATTAC Nîmes)
- Philippe Gouillart
- Max Guy
- Christian Mercier
- Antoine Rousseau
- Sophie Setbon-Cuisinier

Absent.e.s excusé.e.s (3 personnes) :

- Guilhem Gibert
- Régis Ollagnier
- Karine Prunier

Personnes invitées :

- Bruno Dagousset (LUXEL, responsable ingénierie électrique)
- Louis Briolet (LUXEL, chef de projet construction)

1. Validation du RDD du 6 novembre 2017

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 8

Le relevé de décision du conseil de gestion du 6/11/2017 est validé à l'unanimité.

2. Signature du contrat EPI

Le conseil de gestion autorise Antoine Rousseau, président de la SAS Le Watt Citoyen, à valider l'offre d'Energie Partagée pour une participation de 50.000€ sur 10 ans, remboursables en anticipé après 6 ans, sans capitalisation des intérêts.

Abstentions : 0
Contre : 0
Pour : 8

Mandat est donné à l'unanimité à Antoine Rousseau de signer l'offre EPI.

3. Remboursement de l'avance remboursable

Le conseil de gestion autorise Antoine Rousseau à émettre un chèque de 35.000€ adressé à l'ordre du Trésor Public, en remboursement de l'avance remboursable qui avait été accordée à la SAS par la Région Occitanie.

Abstentions : 0
Contre : 0
Pour : 8

L'autorisation de dépense de 35.000€ est validée à l'unanimité.

4. Signature du contrat Enercoop

Le conseil de gestion autorise Antoine Rousseau à signer le contrat de revente d'électricité produite par le parc à Enercoop au tarif de 100€/MWh (soit 10 centimes par kWh) pendant 30 ans.

Abstentions : 0
Contre : 0
Pour : 8

Mandat est donné à l'unanimité à Antoine Rousseau de signer le contrat Enercoop.

5. Signature du contrat Bouygues

Suite au conseil de gestion du mois de septembre 2017 (choix des prestataires), le conseil de gestion autorise Antoine Rousseau à signer le contrat avec le prestataire Bouygues pour la réalisation EPC du chantier.

Abstentions : 0
Contre : 0
Pour : 8

Mandat est donné à l'unanimité à Antoine Rousseau de signer le contrat Bouygues.

Le Watt Citoyen
SAS au capital variable
1076 route de Gallargues
30250 AUBAIS



watt-citoyen@survoltes.fr
<http://survoltes.fr/le-watt-citoyen>

6. Signature du contrat SUNPOWER

Suite au conseil de gestion du mois de septembre 2017 (choix des prestataires), le conseil de gestion autorise Antoine Rousseau à signer le contrat avec le prestataire Sunpower pour l'achat des modules ainsi qu'à verser l'acompte prévu de 10%.

Abstentions : 0

Contre : 0

Pour : 8

**Mandat est donné à l'unanimité à Antoine Rousseau
de signer le contrat Sunpower et de verser l'acompte de 10%.**

Le Watt Citoyen
SAS au capital variable
Immatriculée au RCS de Nîmes, SIREN 812 798 940
Siège social : 1076 route de Gallargues, 30250 AUBAIS